Procès verbal d'assemblée générale ordinaire de l'association *Les Greniers d'Abondance*

Le mardi 5 février 2019 à 19h30, à l'Imprévu Café, 9 Rue Quincampoix, 75004 Paris

Ordre du jour :

- présentation de l'association Les Greniers d'Abondance (LGA) ;
- bilan moral ;
- bilan financier ;
- fonctionnement de l'association et besoins ;
- fixation du tarif des adhésions ;
- élection du Conseil d'Administration ;
- élection du bureau par le Conseil d'Administration ;
- questions diverses ne prêtant pas à délibérations.

Membres présents :

Félix Lallemand, docteur en écologie et cofondateur
Arthur Grimonpont, ingénieur et cofondateur **(président de séance)**
Laure Schneider-Maunoury, doctorante
Thibault Lorin, professeur de SVT **(secrétaire de séance)**
Camille Grosjean, ingénieure à SETEC
Joseph Maussion, architecte
Benjamin Cuillier, ingénieur à la RATP
Vincent Plaforet, interne en médecine
Laura Papet, ingénieure consultante
Jean Cury, post-doctorant
Chloé Adelheim, étudiante en design
Paul Appert, étudiant en design
Simon Klein, école de clown
Louise Raguet, étudiante en design
Milena Till, ingénieure ayant quitté son travail

Il n'y a pas de membres représentés.

Toutes les personnes ci-dessus sont membres de l'association Les Greniers d'Abondance (LGA). Le nombre de personnes autorisées à voter est donc de 15.

TL
AG

Point n°1 – Présentation de l'association Les Greniers d'Abondance

- **Historique**

L'association a été créée en septembre 2018 par Arthur et Félix, il en est rappelé les raisons.

Courant 2018, face aux avertissements de plus en plus marqués de la communauté scientifique et de nombreux experts sur les risques de ruptures majeures encourus par la société thermo-industrielle, Arthur Grimonpont et Félix Lallemand décident de se consacrer à l'étude des voies de résilience pouvant être collectivement empruntées. C'est-à-dire, aux transformations sociales, économiques, techniques et politiques permettant d'anticiper les crises et d'assurer les besoins essentiels d'une population après un choc (événement climatique extrême, choc pétrolier, crise financière, coupure d'électricité prolongée...). En parallèle de leurs activités de recherche sur la résilience des systèmes alimentaires, et face à l'engouement de nombreuses personnes pour le sujet, Arthur G. et Félix L. décident de structurer leur action en constituant une association spécifiquement dédiée à cette thématique.

- **Objectifs**

Les objectifs de l'association, tels que définis dans ses statuts, sont présentés :

1) mener un travail de recherche sur les voies de résilience des systèmes alimentaires, et plus généralement sur la résilience globale des sociétés ;
2) favoriser la diffusion des connaissances et des travaux sur le sujet par divers moyens : publications, conférences, ateliers...
3) soutenir les personnes, les associations, les institutions publiques ou privées partageant ces mêmes objectifs de résilience, notamment en les faisant profiter de l'expertise de ses membres et en favorisant les échanges et les interactions entre ces différents acteurs.

Point n°2 – Bilan moral

- **Vie de l'association**

LGA compte à ce jour 29 membres.

Grâce à l'aide de Cécilia, l'association dispose depuis le mois de janvier 2019 d'un site internet : https://resiliencealimentaire.org/ . Plusieurs articles ont déjà été écrits, d'autres sont en préparation. La première lettre d'information a été envoyée en janvier, un rythme de une toutes les deux ou trois semaines est prévu.

LGA a participé à plusieurs événements depuis sa création : conférence à Polytech Montpellier en novembre 2018, intervention à l'agora Climat à Montpellier en janvier 2019, conférence aux rencontres de l'alimentation durable à Paris en janvier 2019 grâce à l'invitation d'étudiants de Montpellier.

TL
AG

Chloé a fait le lien entre LGA et Mouans-Sartoux, commune célèbre pour son Plan Alimentaire Territorialisé ambitieux (régie municipale agricole). Arthur et Félix sont allés visiter en octobre 2018 et ont présenté LGA lors d'un comité de pilotage local relatif à la création d'un espace dédié aux questions d'agriculture et alimentation durables.

- **Lancement du projet ORSAT**

LGA a fédéré plusieurs partenaires pour un projet commun de recherche-action : ORSAT, pour Organiser la Résilience des Systèmes Alimentaires Territoriaux.

Ce travail s'inscrit dans les trois axes d'action de l'association, notamment le troisième : soutenir les institutions publiques. Il vise à produire et expérimenter des recommandations à l'usage des collectivités territoriales visant à améliorer la résilience de leur système alimentaire. Le projet doit aboutir à la publication d'un guide à destination des collectivités, et à un Manifeste invitant les listes électorales à inscrire un projet de résilience alimentaire dans leur programme.

Les partenaires du projet autres que LGA sont présentés :
- côté recherche : Sabine Bognon (CESCO, Paris), Petros Chatzimpiros (LIED, Paris), Fabien Esculier et Marine Legrand (OCAPI – LEESU, Paris), Claire Delfosse (LER, Lyon)
- côté société civile : association Solagro (Toulouse)
- côté pouvoirs publics : communauté d'agglomération du Grand Angoulême

Une **première rencontre avec le Grand Angoulême** a eu lieu début janvier 2019. Nos contacts principaux sont Aurore Dupont (chargée du Projet Agricole et Alimentaire Territorial Durable) et Jacky Bonnet (adjoint au maire de La Couronne). Très bons échanges, intérêts communs, il reste à définir plus précisément ensemble ce qu'on peut faire. Parmi les actions envisagées à Angoulême figure un projet de serious-game dont la durée et l'intensité restent à définir. Il s'agirait de confronter les participants volontaires à une crise fictive du système alimentaire, qui fournira l'occasion d'organiser des débats et conférences sur le sujet.

Une **première réunion avec les partenaires recherche du projet** (Sabine, Petros et Fabien) a eu lieu début février 2019. Réflexions sur l'élaboration de critères de résilience, sur l'implication de chacun-e dans le projet. Les chercheurs sont ouverts à nos demandes de conseils et d'expertise, ne pas hésiter à les solliciter.

À suivre : appel à projet de l'ADEME, première réponse en février, réponse finale en juin si sélectionnés.

- **Projets et développement de l'association**

AG TL

Bien que le projet ORSAT constitue un point central pour l'association, d'autres actions et travaux sont à développer : sensibilisation, communication, recherche et retour d'expérience, accompagnement d'autres territoires…

L'idée est de faire de LGA un outil à disposition de ses membres pour porter différents projets sur la résilience alimentaire. L'association sera ce qu'en feront ses membres, il va falloir réfléchir à comment s'organiser entre nous.

Le bilan moral est soumis au vote :
Pour : 14. Abstentions : 1. Contre : 0.
Le bilan moral est approuvé.

Point n°3 – Bilan financier

Recettes : nulles. Il est rappelé que l'adhésion est pour le moment gratuite.

Dépenses : 44 € pour la publication au Journal Officiel, 72 € pour l'hébergement internet et le nom de domaine, 114 € de frais pour le déplacement à Mouans-Sartoux en octobre 2018.
Ces dépenses ont été pourvues par Arthur et Félix. Une demande de défraiement pourra être faite en fonction des financements à venir de l'association.
Un compte bancaire a été ouvert, des frais de tenue sont à prévoir pour 2019.

Première réponse courant février pour un appel à projet déposé auprès de l'ADEME (projet ORSAT). Si sélectionnés, réponse finale en juin. Cela permettrait de payer un an de salaire pour l'emploi de Félix en tant que post-doc sur le projet ORSAT, de payer des stagiaires et de subventionner les activités générales de l'association.

Joseph note que les sources de financement ultérieures devraient faire l'objet d'une approbation collective.

Le bilan financier est soumis au vote :
Pour : 13. Abstentions : 2. Contre : 0.
Le bilan financier est approuvé.

Point n°4 – Fonctionnement de l'association et besoins

- **Communication interne**

  Les membres de LGA seront conviés sur la plateforme de discussion virtuelle Framateam.

Des réunions conviant tous les membres se tiendront tous les deux mois (à moduler selon les besoins et les possibilités).

TL
AG

Un court formulaire sera proposé aux membres afin qu'ils y indiquent leur niveau de participation envisagé, leurs compétences et leurs thèmes d'intérêt respectifs.

- **Communication externe**

Réflexions sur les pistes pour relayer nos actions, les personnes à approcher :

- Ioan Negrutiu = membre de l'Institut Michel Serres = prof émérite à l'ENS de Lyon (déjà en contact)
- Institut Momentum
- Thierry Doré et éventuels étudiants d'APT/écoles d'Agro
- DDT, DREAL
- l'association la Folie Kilomètre qui a réalisé le projet « Le Jour Inondable » pour impliquer la population d'une ville dans un scénario d'inondation fictive
- youtubers (Vincent Verzat)
- Fermes d'Avenir (Milena)

Il est également proposé de se rapprocher des pouvoirs publics ou des financeurs tels que la Caisse des Dépôts, de sorte qu'un potentiel financement suive pour les collectivités qui se lancent.

Plusieurs membres soulignent l'importance de soigner la stratégie de communication du guide, de différencier une pétition adressée à la société civile et un manifeste destiné aux listes électorales, et surtout d'inviter à s'engager sur des objectifs quantifiés et tangibles, qui dépendront de la taille et du type de collectivité.

- **Quelle vision des problèmes futurs ?**

Les membres partagent leurs craintes/intuitions concernant le futur du système alimentaire :

- Chloé : dépeuplement des campagnes par retraite et accaparement des surfaces restantes par des assurances + banques ;
- Joseph : technocratie qui supplante la démocratie : quelques entreprises nous réduisent à l'état de serfs
- Milena : salon agricole dans la Beauce ; agroécologie encore marginale dans les salons
- Camille : législation inhibant les bonnes intentions. De moins en moins d'initiatives citoyennes.

Point n°5 – Fixation des tarifs des adhésions

TL
AG

Il est proposé de garder un système d'adhésion gratuite.
Pour : 14. Abstentions : 1. Contre : 0.
L'adhésion pour 2019 est gratuite et nécessite une simple demande.

Point n°6 – Élection du Conseil d'Administration

Candidats membres présents :
Chloé Adelheim, Benjamin Cuillier, Jean Cury, Arthur Grimonpont, Camille Grosjean, Simon Klein, Félix Lallemand, Thibault Lorin, Laura Papet, Vincent Plaforêt, Louise Raguet, Laure Schneider-Maunoury

Candidats membres absents :

- Thomas Fabre-Barthès, ancien ingénieur qui fait un tour de France en vélo des initiatives de transition/résilience. S'intéresse aux modes de gouvernance et à la coordination des travaux.
- Cécilia Thibaut, webmaster du site, compétences en communication, graphisme.

Résultats des votes :
Vote Chloé : 14 pour, 1 abstention
Vote Benjamin : 14 pour, 1 abstention
Vote Jean : 14 pour, 1 abstention
Vote Arthur : 14 pour, 1 abstention
Vote Camille : 14 pour, 1 abstention
Vote Simon : 14 pour , 1 abstention
Vote Félix : 14 pour, 1 abstention
Vote Thibault : 13 pour, 2 abstentions
Vote Laura : 14 pour, 1 abstention
Vote Vincent : 14 pour, 1 abstention
Vote Louise : 14 pour, 1 abstention
Vote Laure : 14 pour, 1 abstention
Vote Thomas : 10 pour, 4 abstentions
Vote Cécilia : 14 pour, 1 abstention

Le conseil d'administration des Greniers d'Abondance est donc constitué des 14 membres suivants :
Chloé Adelheim, Benjamin Cuillier, Jean Cury, Thomas Fabre-Barthès, Arthur Grimonpont, Camille Grosjean, Simon Klein, Félix Lallemand, Thibault Lorin, Laura Papet, Vincent Plaforêt, Louise Raguet, Laure Schneider-Maunoury et Cécilia Thibaut.

Point n°7 – Élection du bureau par le Conseil d'Administration

TL
AG

Candidat au poste de président : Arthur Grimonpont
Candidate au poste de trésorerie : Laura Papet
Candidate au poste de secrétaire : Laure Schneider-Maunoury

Résultats des votes :
Arthur : 14 pour
Laura : 14 pour
Laure : 13 pour, 1 abstention

Le bureau des Greniers d'Abondance est donc constitué des 3 membres suivants :
Arthur Grimonpont : président
Laura Papet : trésorière
Laure Schneider-Maunoury : secrétaire

Point n°8 – Questions diverses ne prêtant pas à délibérations

Les discussions se poursuivent de manière informelle entre les membres sans que des questions particulières nécessitant une réponse ne soient abordées.

Clôture de l'assemblée générale à 23h00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Fait à Paris le 6 février 2019

Le président de séance	Le secrétaire de séance
Arthur GRIMONPONT	Thibault LORIN